

LA GAZETTE

de LUDES le Coquet

N° 47 - Novembre 2009



Informations pratiques

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

**NOUVEAUX HORAIRES
à compter du 1er septembre**

Lundi, Jeudi et Vendredi
de 16h30 à 18h30
Mercredi
de 9h30 à 11h30

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly :

Mardi	de 9h à 12h
Mercredi	de 9h à 12h
Jeudi	de 9h à 12h
Vendredi	de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 12h

Heures d'ouverture de la déchèterie de Sillery :

Lundi	de 9h à 12h
Mardi	de 14h à 18h
Mercredi	de 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi	de 14h à 18h
Vendredi	de 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi	de 9h à 12h et 14h à 18h



Site internet de la commune

Nouvelle adresse :

<http://ludes.ccvmr.com>

**N'oubliez pas de nous faire
connaître votre adresse courriel
afin de profiter d'infos rapides**

Dans ce numéro :

Conseil municipal du 7 septembre 2009	1
Conseil municipal du	2
Informations générales La Poste	3
Plan canicule	3
Société de Tir	4
Le calendrier	4
La commune recrute	4

Conseil Municipal du 7 septembre 2009

ABSENTE : MME Colette MENU

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **AUTORISE** le Maire à pourvoir le poste d'éducateur de jeunes enfants par un agent non titulaire sous contrat à durée déterminée à compter du 1^{er} octobre 2009 jusqu'au 30 septembre 2010.

- **PROCÈDE** aux virements de crédits sur le budget de l'exercice 2009 du compte 2313 au compte 2183 d'une somme de 13029 €.

- **DELIBÈRE** suite au projet d'installation d'une antenne UMTS sur le clocher de l'église pour le compte de Bouygues Télécom et après information sur le contrôle de l'APAVE concernant les émissions radioélectriques autour de l'église : 6 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions : le projet n'est pas accepté.

Questions diverses :

-Délimitation des places du parking de la salle des fêtes proposée par

Mr David STYKA, (demande de devis à faire par la commission voirie)

- Des devis pour les plafonds de la salle des fêtes seront demandés par la commission bâtiment.
- Lors du prochain conseil, Mr David BEAUVOIS sera invité pour exposer le fonctionnement de son association sportive et sa requête pour une mise à disposition d'un terrain pour son vélo-club.
- Mr Thierry FORGET recherche des bénévoles pour nettoyer le terrain de tennis le samedi 3 octobre de 15h à 17h.
- Mr Thierry FORGET informe le conseil municipal d'une assemblée générale de LM l'école qui se tiendra le mardi 13 octobre prochain à 20h30 à Mailly-Champagne

Conseil Municipal du 5 octobre 2009

ABSENTS : MME Colette MENU (pouvoir à M. Guy GEORGETON), M. Jean-Guy MONMARTHE

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **DÉCIDE** de mettre gracieusement à disposition de l'association Aventure Bike Reims, dont le siège social se situe à Reims, 122 bis rue du Barbâtre, un terrain de 600 m² environ, (délimité à l'amiable), pris dans la parcelle cadastrée C n°41, lieudit « La Plaine »
- **PROCÈDE** à un virement de crédits sur le budget primitif d'un montant de 60 € du compte 205 (concessions, brevets, licences) au compte 21568 Autres matériels et outillage incendie.
- **FIXE**, à compter du 1^{er} janvier 2011, les tarifs d'occupation des résidents et non-résidents de la salle des fêtes.

Questions diverses :

- Le Maire désigne M. Brixon, M. Forget, M. Gaidoz et Mme Rulland comme représentants à la commission consultative communale pour le recensement agricole 2010.

Points évoqués :

Attente de devis supplémentaire pour la maintenance de l'ascenseur du groupe scolaire.

Révision simplifiée du POS valant PLU de la commune de Mailly-Champagne.

Rapport d'activité 2008 de la CCVMR.

La commission voirie se réunira le 16 octobre prochain à 17 heures pour prévoir l'aménagement des espaces verts de la rue de Reims.

L'opération « Nettoyons la nature » au dépôt d'ordures organisée par M. Corblin du lycée de Thillois a été bénéfique et sera à renouveler l'année prochaine sur un autre lieu de la commune.

Réunion des employés municipaux et des conseillers le 11 décembre à 19 heures.

Un appel d'offres à lancer pour la maîtrise d'œuvre du nouveau lotissement.

Des bancs à installer à divers endroits du village seront budgétés pour 2010.

Les travaux du réseau pluvial rue des Vignes seront prévus prochainement par la CCVMR.

L'appel d'offres concernant le marché de la restauration de la couverture de l'église sera lancé le 5 octobre 2009 dans le Matot Braine.

Une estimation de vente du presbytère auprès du Service des Domaines a été demandée. Une visite du presbytère par le conseil municipal est programmée le samedi 10 octobre à 11 heures.

Demande de subventions à effectuer pour des travaux de voirie concernant la partie haute du CR de l'ancienne route du Craon de Ludes et la rue du Réservoir.

Mise en état du terrain dit « Les Greffières » pour plantation de vigne.

Des bénévoles ont participé au nettoyage du terrain de tennis.

La commune ne collecte plus les bouchons en plastique.

Informations générales

Noëls de Champagne

Dans le cadre du marché de Noël « Saveurs et Déco », l'association L.M. l'Ecole organise son marché de Noël

Le chemin des crèches

Halte garderie « Premiers Pas »

La Halte-garderie a ouvert ses portes en septembre 1992 après 3 ans de démarches et sondages auprès des communes voisines. Dans un premier temps ont adhéré Mailly-Champagne, Rilly la Montagne, Ville en Selve et Ludes. En 1995 Chigny les Roses est venu se joindre à l'association.

L'association « Premiers Pas » fonctionne grâce à l'aide des communes (8,10€par habitants et un droit d'entrée) la participation des parents établie en fonction des revenus, et les aides indispensables de la CAF et de la MSA.

La P.M.I. (protection maternelle et infantile) organisme sous tutelle du département a agréé cette structure pour un accueil régulier de 22 enfants et 3 en accueil occasionnel.

La fréquentation en 2008 a été de 80 enfants. Pour 2009, les comptes arrêtés au 31 octobre indiquent déjà 60 enfants. Nous employons 10 personnes : 2 CDI à 35 heures, 2 CDI à 30 heures, 1 CDI à 44 heures, 2 CAE à 24 heures, 1 CA à 24 heures et 2 personnes pour assurer les remplacements en cas de maladie ou RTT et congés.

Nous sommes ouverts de 7 heures 30 à 18 heures 30 sans interruption. La structure est fermée 1 semaine entre Noël et jour de l'an, et 4 semaines au mois d'août. Il est recommandé aux parents de s'inscrire dès le début de la grossesse car es places sont très demandées.

Le bureau est constitué par un président, un vice-président, un trésorier et trésorier adjoint, un secrétaire, 2 membres représentant les conseils municipaux et des parents.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Président : Fernand FAYOLA, tél 03.26.61.12.77

Trésorier : Gérard MAILLIET, tél 03.26.61.10.65

Directrice : Dominique BLANPAIN, tél halte garderie 03.26.61.14.57

Tous les ans nous organisons un loto dont la recette sert à renouveler les jouets pédagogiques des enfants. Cette année, le loto aura lieu à Ludes, salle des fêtes, le dimanche 31 janvier à 14h30.

Retenez cette date et venez nombreux. On compte sur vous.

Un peu d'histoire

Le 21 novembre 1947, la commune recevait ce courrier du directeur départemental de la santé.

Je viens de recevoir les résultats de l'analyse bactériologique d'un échantillon d'eau de consommation prélevée dans votre commune à la fontaine Bérèche à la date du 29 août 1947.

Ces résultats décèlent une eau mauvaise, il convient donc de recommander à vos administrés d'appliquer à cette eau, avant toute consommation, l'un des procédés de stérilisation suivants :

1°) faire bouillir l'eau pendant au moins 10 minutes, la laisser reposer pour qu'elle s'aère à nouveau avant la consommation.

2°) ajouter une goutte d'eau de javel du commerce à 6° chlorométriques par litre d'eau. Agiter fortement. Laisser en contact une demi-heure avant toute consommation.

3°) ajouter 20 à 25 gouttes en moyenne d'une solution à 1% de permanganate de potasse pour 1 litre d'eau. Cette solution peut être préparée par un pharmacien. Au cas où cela ne serait pas possible, ajouter à l'eau à stériliser de petits cristaux de permanganate de potasse jusqu'à obtention d'une teinte légèrement rosée persistante.

Remarque : les 2° et 3° procédés de stérilisation peuvent donner à l'eau une saveur désagréable ; pour la faire disparaître, il suffit d'ajouter avant consommation une pincée d'hyposulfite de soude ou si possible une cuiller à soupe de thé, de vin blanc, ou de cidre pour 1 litre d'eau.

Je vous engage très vivement à porter ces conseils à la connaissance de vos administrés

Et aujourd'hui, oseriez-vous boire cette eau ?

Une histoire vraie

« Il était une fois quatre individus qu'on appelait
Tout le monde - Quelqu'un - Chacun - et Personne.

Il y avait un important travail à faire,
Et on a demandé à **Tout le monde** de le faire.
Tout le monde était persuadé que **Quelqu'un** le ferait.
Chacun pouvait l'avoir fait, mais en réalité **Personne** ne le fit.

Quelqu'un se fâcha car c'était le travail de **Tout le monde** !
Tout le monde pensa que **Chacun** pouvait le faire
Et **Personne** ne doutait que **Quelqu'un** le ferait...

En fin de compte, **Tout le monde** fit des reproches à **Chacun**
Parce que **Personne** n'avait fait ce que **Quelqu'un** aurait pu faire.

*** MORALITÉ *** 1

Sans vouloir le reprocher à **Tout le monde**,
Il serait bon que **Chacun**
Fasse ce qu'il doit sans nourrir l'espoir
Que **Quelqu'un** le fera à sa place...
Car l'expérience montre que
Là où on attend **Quelqu'un**,
Généralement on ne trouve **Personne** !